

N°2023/57

Nouméa, le 10 mars 2023

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE DE NOUMÉA MERCREDI 15 MARS À 14h

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Nouméa se réunit en séance plénière le mercredi 15 mars 2023 à 14h en salle du conseil municipal.

Les partenaires partageront notamment les bilans 2021 et 2022 des 20 actions inscrites au Contrat Local de Sécurité (CLS) et échangeront sur les axes d'amélioration et les nouvelles mesures à mettre en œuvre dès 2023, notamment en faveur d'une prévention plus précoce.

Lors de cette réunion plénière, les partenaires signeront une convention formalisant une collaboration renforcée entre les bailleurs sociaux, la police Nationale et la ville de Nouméa pour agir au plus tôt afin d'améliorer la tranquillité résidentielle.

LE CLSPD EN BREF

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance est une instance partenariale qui rassemble tous les acteurs de la prévention et de la sécurité sous l'égide du maire de Nouméa : la ville de Nouméa, l'État, le procureur de la République, la Nouvelle-Calédonie et la province Sud.

Elle a pour mission de définir et de mener des actions concertées autour de 3 axes : la prévention de la délinquance, l'aide aux victimes et l'amélioration de la sécurité des Nouméens.

INFORMATIONS PRATIQUES

Mercredi 15 mars à 14h

Hôtel de ville de Nouméa, salle du conseil municipal.